

Communiqué de presse : Préfon publie son rapport de gestion

20 juillet 2020

Ce document, produit d'une volonté de transparence de l'association Préfon depuis plusieurs années, revient sur les principales décisions qui ont marqué l'année 2019. Plusieurs d'entre elles seront structurantes dans les années à venir :

- la transformation du régime Préfon-Retraite en PER le 1^{er} décembre 2019, pour en garantir l'avenir sans revenir sur ses acquis ;
- l'entrée de Préfon dans le réseau de soutien des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations-Unies, avec une exigence accrue de son engagement ISR ;
- le lancement d'une Web TV visant à développer les liens au sein de la communauté des affiliés : www.prefon.tv.

2019 a aussi été l'année du lancement d'un partenariat officiel avec la Fédération Française de Handball, dont les valeurs collectives et de transmission entre générations rencontrent celle de solidarité de Préfon.

Sur le plan financier, le taux de couverture réglementaire des engagements de Préfon-Retraite atteignait 122,5% au 31 décembre 2019. Ce taux s'est maintenu à un niveau de 119% à la fin du 1^{er} trimestre 2020, au plus fort de la crise financière liée à la pandémie de Covid19, attestant de la robustesse du régime, qui a revalorisé le point de 0,32% au 1^{er} janvier 2020. La performance du portefeuille a atteint environ 13% en 2019, un niveau élevé qui doit bien sûr être mis en perspective au vu de la conjoncture actuelle.

En matière d'Investissement Socialement Responsable (ISR), la notation extra-financière du portefeuille poursuit sa progression, pour atteindre 56,5 sur 100, à comparer avec une performance moyenne de l'univers de notation de près de 37 sur 100. Sur le thème du climat en particulier, l'empreinte carbone du portefeuille d'entreprises a connu une diminution significative de 27%, à 166 tCO₂ éq./M€ CA, un signe favorable montrant qu'il est possible de réaliser des investissements de moins en moins carbonés et de rechercher l'alignement avec les objectifs de l'accord de Paris.

Forte de l'expérience ISR du régime, l'offre d'assurance-vie Préfon-Vie Responsable a été récompensée dans le classement ToutSurMesFinances. »

Consultez le rapport de gestion :

[Rapport de gestion.pdf](#)

A propos de la Préfon

Préfon (Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique) est une association à but non lucratif (loi de 1901) créée le 8 mai 1964 par quatre organisations syndicales de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO). L'association Préfon a souscrit un contrat d'assurance de groupe auprès de CNP Assurances : le régime Préfon-Retraite.

Préfon-Retraite est un régime de retraite complémentaire facultatif. Il est ouvert aux agents publics, aux anciens agents publics et aux conjoints d'affiliés. Le régime Préfon-Retraite est régi par le code des assurances, articles L. 441-1 et suivants. Première complémentaire retraite des fonctionnaires, Préfon-Retraite compte plus de 470.000 affiliés, dont 135.000 retraités, soit 26% de l'épargne-retraite individuelle en France et plus de 17 milliards d'euros d'actifs fin 2019.

Plus d'informations : www.prefon.fr

Contact presse
Christian Carrega – 01 44 13 64 13
christian.carrega@prefon.fr